# NIEZGAL [Blr] Statut (Thou Shalt Kill! Recs - 2015)




Le EP *Apošnimi Krokami Luta?ci* (2013, avec le même label) nous avait bien remué,

voici, après le split CD avec les ukrainiens de **DO SKONU**, un premier - et dernier - album dans la même lignée, à savoir un black metal mélodique et glacial aux délicieuses touches thrash et death. Neuf vrais morceaux, divisés en trois chapitres dont nous avouerons ne rien pouvoir lire, composés par de vrais musiciens qui ont beaucoup travaillé le climat et le côté irrémédiablement metal de la chose. Les hurlements dans cette langue rocailleuse et forcément exotique à nos feuilles apporte définitivement un plus et nous ne cessons depuis des

années d’exhorter les têtes à se tourner vers l’Est pour découvrir une scène black metal loin de toutes les billevesées carnavalo-politico-ringardes d'ici, là-bas, les gens jouent avec leur tripes, pas pour un public bien assis devant son écran. Prenez-en de la graine !

CD limité à 333 copies (numérotées à la main) enfourné dans un somptueux digifile qui ressemble plus à un gatefold avec son livret contenant les textes (encore faut il être biélorussophone gniahaha) et une petite pochette de beau papier pour y placer le disque. Et des illustrations très réussies de **Morkh**. La classe ultime pour ce qui s’avère être le dernier enregistrement de **Stogn**, le guitariste chanteur, mort en death-embre 2015, comme le groupe du même coup.

https://rthdxfff.bandcamp.com/album/statut

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.